



Héritage grand-pere a petit fils

Par **Daude gaetan**, le **12/07/2017** à **21:04**

Bonjour,

Voilà mon grand père, a eu deux enfant d'une première femme dont mon père, qui est décédé il y 15ans

Mon grand père c'est remarié avec une autre femme, mais ils n'ont pas eu d'enfant ensemble. J'aimerais savoir a qui revient l'héritage ?

Car mon grand père est persuadé que l'héritage revient à mon oncle et moi, et non pas à ça femme.

J'espère avoir étai compréhensible.

Merci

Par **Visiteur**, le **12/07/2017** à **21:31**

Bonsoir,

Ne pas confondre "ça" démonstratif avec "SA" possessif...

Oui, vous représentez votre père et êtes co-héritier avec votre oncle, peut être aussi avec votre belle grand-mère.

Cela dépend aussi du régime matrimonial adopté par le second couple et des biens possédés en commun et en propre.

Le connaissez vous ?

Par **Daude gaetan**, le **16/07/2017** à **21:32**

Non je ne le connais pas,

J'aimerais savoir également qu'est ce que le régime matrimonial

La seul chose que je sais c'est que mon grand père lui a fait un compte a par

Par **Visiteur**, le **16/07/2017** à **21:51**

Malheureusement je ne peux vous éclairer sans savoir s'ils étaient unis sous ld régime de communauté ou en séparation de biens.

D'après vos dires, on peut penser à séparation de biens et donc que vous et votre oncle hériterez de votre parent.

Par **Visiteur**, le **16/07/2017** à **21:51**

Malheureusement je ne peux vous éclairer sans savoir s'ils étaient unis sous le régime de communauté ou en séparation de biens.

D'après vos dires, on peut penser à séparation de biens et donc que vous et votre oncle hériterez de votre parent.